



LE CLAS

CONTRAT LOCAL D'AIDE A LA SCOLARITÉ

UNE CHANCE POUR S'ÉPANOUIR ET RÉUSSIR À L'ÉCOLE

ENGAGEMENT

L'ENFANT

Je m'engage à :

- être assidu tout au long de l'année.
- m'investir activement pour atteindre mes objectifs indiqués dans ma fiche de suivi.
- m'investir dans les activités proposées.

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

- respecter les intervenants, mes camarades, les locaux, le matériel.
- prendre soin du matériel mis à ma disposition.
- utiliser un vocabulaire correct.

SIGNATURE
DE L'ENFANT

LE RESPONSABLE LÉGAL

Je m'engage à :

- assurer un suivi de mon enfant dans le cadre de l'Accompagnement Scolaire.
- participer aux ateliers proposés dans le cadre du CLAS tout au long de l'année scolaire.
- participer à l'évaluation des progrès de mon enfant.
- informer les intervenants de l'absence de mon enfant.
- j'autorise les animateurs et les enseignants à échanger sur les progrès de mon enfant.

Date

SIGNATURE DU
REPRÉSENTANT LÉGAL

C'EST QUOI ?

Le CLAS favorise l'épanouissement de votre enfant et la réussite dans sa scolarité. Il permet :

- d'apprendre à apprendre
- d'éveiller sa curiosité
- de savoir s'organiser
- de devenir plus autonome

C'est un service gratuit proposé par la ville et ses partenaires.

En tant que parent, le CLAS vous propose :

- des temps d'échanges pour mieux comprendre le système scolaire.
- de faciliter le dialogue avec les enseignants.
- de faciliter le suivi de la scolarité de votre enfant.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Votre enfant est accueilli en dehors des heures de classe par des accompagnateurs formés. Ces moments sont organisés tout au long de l'année scolaire. Les ateliers proposés sont, par exemple :

- de l'aide dans l'organisation du travail personnel.
- des projets culturels et artistiques (théâtre, utilisation de l'outil informatique, ateliers d'écriture, réalisation de projets, ateliers scientifiques, technique de dessins, initiation musicale, ludothèque et jeux de société, ateliers sportifs...).

QUAND SE DEROULENT LES ATELIERS ?

Du au

- le lundi et le mardi
- le jeudi et le vendredi

QUELLES MODALITÉS D'INSCRIPTION ?

L'inscription sera effective après un entretien entre un référent CLAS, votre enfant et vous même.

Chaque inscription donne lieu :

- à la signature d'un contrat d'engagement entre votre enfant, vous-même et le référent CLAS.
- à la remise d'une fiche d'inscription à remplir et signer pour le 1^{er} jour de fréquentation.
- à la signature du règlement intérieur par le représentant légal et l'enfant.

LOCALISATION

Si votre enfant est scolarisé à l'école Denis Diderot, Louis Pergaud, Jean Macé ou Youri Gagarine :

1 CLAS DE LA BERGERIE
rue Montesquieu
☎ 01 69 25 28 23

Si votre enfant est scolarisé à l'école Jean Jaurès ou Hippolyte Cocheris :

2 CLAS DU PLATEAU
8 rue Aristide Briand
☎ 01 69 46 36 51



Si votre enfant est scolarisé à l'école Romain Rolland :

3 CLAS R. ROLLAND
28 rue Romain Rolland
☎ 01 60 16 00 55